

sous quelque prétexte que ce soit, ordonna-t-il à l'impératrice. Je n'admettrai aucune excuse. Un misérable l'a épousée avec huit bâtards ; je la méprise elle-même plus qu'avant ». Cette implacable excommunication, charitablement hors d'usage dans les tribunaux ecclésiastiques, eut des échos et une répercussion sensible à la cour et à la ville ; jamais M^{me} de Caraman, à Paris comme en Belgique, ne parvint à se délivrer de cet ostracisme humiliant qu'elle lui avait infligé ; même après le décès de M. de Fontenay, le premier et unique légitime époux, quand un mariage religieux, béni rituellement par un prêtre catholique, eut mis fin à ce que beaucoup appelaient un concubinage, elle ne cessa d'être tenue à l'écart et Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, qui appelait aux plus hauts emplois le propriétaire de Chimay, ne souffrit jamais qu'elle lui fût présentée.

Toutefois, puisque ces pages sont destinées à un recueil, où les choses lyonnaises ne laissent aucun lecteur indifférent, pourquoi ne pas les terminer en rappelant un rapprochement familial, qui certes n'avait jamais été prévu ni par Bonaparte, ni par la pénitente repentante, à laquelle d'Égypte il avait envoyé par Barras un baiser sur la bouche ?

Un livre récent, préfacé par M. Frédéric Masson, dont l'épopée napoléonienne est le domaine spécial, édité par la petite-fille même de l'auteur, nous met sous les yeux les confidences intimes d'une Lyonnaise, née entre les Terreaux et le pont Morand, place Saint-Clair, n^o 25, enregistrée à l'état-civil le 12 novembre 1806 ; la déclaration à l'Hôtel de Ville est signée par le père, un agent de change, Henri Alain Pellapra, et par l'aïeul maternel, Amable Leroy, imprimeur-libraire, place Saint-Jean, n^o 26 ; mais par les propres aveux imprimés de Mademoiselle Pellapra et tirés de son journal intime, nous sommes instruits que ces signatures ne furent que de pure formalité et que les origines de la petite nouveau-née avaient une source autrement célèbre que celle marquée dans le registre officiel. Le mystère cependant, caché aux profanes avec une pudeur jalouse, n'était pas tout à fait ignoré ; de méchantes langues avaient murmuré que la recette générale de Caen avait été le prix du silence du témoin involontaire le moins disposé à se taire ; on trouverait dans une ou deux brochures de l'époque des allusions assez positives à une nocturne aventure, où la visiteuse bien voilée et attendue, dépourvue de monnaie, avait été embarrassée pour solder le fiacre